

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 8
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Non Collectif – Budget Primitif 2024

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024C24 du 21 mars 2024 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2024,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de Budget Primitif 2024 du Budget Assainissement Non Collectif comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en €
Fonctionnement dépenses	135 512.67
Fonctionnement recettes	135 512.67

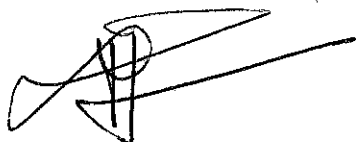
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif du Budget Assainissement Non Collectif pour 2024 tel que présenté ci-dessus.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

